

# DE BOGOTA À MONTRÉAL



**Venue il y a deux ans et demi de Colombie, Angela Bandera, ing. jr, arrive au terme des étapes requises pour exercer la profession au Québec, après un parcours exemplaire.**

**Par Clémence Cireau**

**A**ngela Bandera est née dans la petite ville de Valledupar située au nord de la Colombie, dans la région caribéenne et tropicale. Rapidement, sa famille s'installe à Bogota, où elle grandira; elle y étudiera le génie civil à l'École colombienne d'ingénierie Julio Garavito (ECI). «Je suis passionnée par la construction, les bâtiments, les structures. C'est une façon pour moi de me préoccuper de la société et du bien-être des personnes.» Elle obtient son diplôme en 2004, puis travaille quelques mois comme technicienne en génie au sein d'Inversiones Anmis. En 2005, elle entre chez Amarilo, une importante firme de gestion et de construction de projets résidentiels, industriels, commerciaux et de génie civil, où elle fait plusieurs projets de diverses envergures; elle a notamment l'occasion de diriger le chantier d'un complexe résidentiel urbain de 300 maisons et 12 bâtiments.

En 2013, forte de l'expérience acquise en Colombie, elle décide d'immigrer au Québec, avec son mari, «afin d'apprendre une nouvelle langue et d'améliorer [ses] connaissances». En 2014, elle participe au programme de perfectionnement en ingénierie pour les diplômés étrangers, offert à l'École Polytechnique de Montréal. Puis, elle entreprend un certificat en gestion de la construction à l'École de technologie supérieure.

Comme Angela Bandera, de nombreux Colombiens travaillant en génie civil s'installent à Montréal. «La carrière est centrale dans notre culture, dit-elle. Les Colombiens travaillent fort pour s'assurer une vie de qualité et un statut professionnel et social. Ils sont aussi toujours prêts à développer leurs connaissances. Le Québec leur permet tout ça.» C'est encore plus vrai pour les femmes. Angela Bandera constate qu'il est plus facile

*En 2013, forte de l'expérience acquise en Colombie, elle décide d'immigrer au Québec, avec son mari, «afin d'apprendre une nouvelle langue et d'améliorer [ses] connaissances».*

au Québec qu'en Colombie de progresser dans la hiérarchie et sur les chantiers.

#### UN PARCOURS EN PLUSIEURS ÉTAPES

Pour exercer au Québec, les ingénieurs formés à l'étranger doivent obtenir une équivalence de leur formation initiale. «Pour passer le permis, il faut beaucoup de temps et d'application. Les examens ne sont pas faciles. Tous n'y arrivent pas», confie Angela Bandera. D'autant plus que la profession au Québec est plus encadrée que dans son pays d'origine. «En Colombie, une fois diplômé, l'ingénieur junior est autorisé à signer les plans, les devis, les budgets. Il a les mêmes pouvoirs qu'un senior.» Des difficultés qu'Angela Bandera a su surmonter avec acharnement et grâce à son implication comme bénévole dans le comité régional de la Montérégie de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Elle a réalisé, entre autres, un plan d'affaires pour le développement de la profession dans la région. «Les comités régionaux permettent aux nouveaux arrivants de comprendre leur nouvelle réalité de travail et de se faire des contacts.» Angela Bandera vient tout juste d'obtenir un poste d'ingénieur junior à la Ville de Montréal dans la division des études techniques et de l'ingénierie. «Je suis si heureuse de ce nouveau tournant professionnel. Je n'ai pas fait tous ces efforts pour rien!» ◀

**PLAN**

## Exprimez-vous!

Dans le cadre de la modernisation de *PLAN*, l'équipe de rédaction fait appel à vous afin que vous lui proposiez des sujets d'articles, de chroniques, de rubriques, de portraits d'ingénieurs, etc.

Vous avez des idées? Faites-les connaître en nous écrivant à :

**plan@oiq.qc.ca**